

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à vingt heures, se sont réunis à la mairie de St Lumine de Clisson, les membres du conseil municipal en séance publique, dûment convoqués le 16 mars 2023, sous la présidence de **Madame Janik RIVIERE, Maire de Saint-Lumine-de-Clisson.**

Etaient présents : MM. Janik RIVIERE, Xavier GUILLOU, Valérie DRAN, Franck GASTINEAU, Marie-Françoise RIVIERE, Yannick BOVAGNET, Bruno CORMERAIS, Louissette CAILLON, Katia MONTAILLER, Stéphane BOURON, Emilie BREGAINT, Julie BAUDRY, Mathieu FRESLON, Tanguy CHATELLIER.

Absente excusée :
- Céleste MORISSEAU

Absents représentés :
- Hélène CADIOU qui a donné pouvoir à Tanguy CHATELLIER
- Audrey CHICHET qui a donné pouvoir à Louissette CAILLON
- Cosmin PLESAN donne pourvoir à Xavier GUILLOU
- Teddy PRIEUR qui a donné pouvoir à Franck GASTINEAU

Secrétaire de séance : Marie-Françoise RIVIERE

Nombre de membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes Contre :	0
Abstentions :	0

OBJET : IMPOSITION 2023 – FIXATION DES TAUX – 202303201

Par délibération en date du 24 mars 2022, le conseil municipal avait voté le taux des impôts comme suit :

- Taxe s/ Foncier bâti : 40.56 %,
- Taxe s/ Foncier non bâti : 60.64 %

La commission finances réunie le 02 mars 2023 propose suite à ces informations de modifier les taux en 2023 par rapport à 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide des taux d'imposition suivants,

- Taxe s/ Foncier bâti : 41.37 %,
- Taxe s/ Foncier non bâti : 61.85 %
- Taxe habitation s/résidence secondaire : 26.08 %

Autorise,

- Madame le Maire, ou à défaut ses adjoints, à effectuer toutes les démarches et à signer les pièces afférentes à la présente délibération.

Décide,

- de transmettre au représentant de l'Etat la présente délibération.

deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification.

Fait à St Lumine de Clisson, le 23 mars 2023

Marie-Françoise RIVIERE
Secrétaire de séance



Janik RIVIERE,
Maire.

